

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Lancement du portail **Votre Santé**

Joliette, 24 mars - Dès le 25 mars 2026, les citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière n'ayant pas de médecin de famille pourront accéder au nouveau portail *Votre Santé*. Ce service vise à simplifier les démarches liées aux besoins de santé en regroupant plusieurs services de première ligne et diverses ressources.

Le portail permettra notamment :

- d'indiquer un besoin de santé et d'être orienté vers le bon service (organisme communautaire, pharmacien, médecin de famille, IPS, etc.) ;
- de prendre rendez-vous pour un vaccin, un test de dépistage ou un prélèvement ;
- de consulter son carnet de santé ou de vaccination ;
- de trouver des ressources en santé et services sociaux grâce à un répertoire.

Gratuit, simple et sécuritaire, le portail sera accessible sur tablette, ordinateur et téléphone à l'adresse : **sante.quebec/votresante**.

Ce nouvel outil s'ajoute aux services existants, dont Info-Santé 811, disponible en tout temps. Veuillez noter que le portail du GAP numérique sera désormais remplacé par le portail *Votre Santé* pour la population lanaudoise.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité du projet pilote implanté au nord de la région depuis novembre 2025, qui a permis une première appropriation du portail par la population.

Les prochaines phases de déploiement permettront d'élargir l'accès à *Votre Santé* à l'ensemble de la population lanaudoise au courant du printemps 2026. D'autres communications suivront en temps venu.

Besoin d'aide avec le portail?

Les personnes sans médecin de famille peuvent appeler **Services Québec** au **1 877 644-4545**, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Source : CISSS de Lanaudière

Renseignements :

Sara Gauthier, Agente d'information

Direction des communications et des relations publiques

Relations.medias.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca